

Nyon, le 10 juin 2020

Interpellation concernant : Le monde de demain, les aides d'aujourd'hui...

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La pandémie de Covid 19 nous plonge dans une situation économique sans précédent. Le semi-confinement a déstabilisé l'économie. Le secteur privé s'est montré étonnement résilient, recourant le moins possible au RHT, mais la durée de la cessation d'activité a été longue, et beaucoup d'acteurs ont déjà puisé dans leurs réserves.

Que cela soit par la presse ou par le bouche-à-oreille, il devient évident de constater, jour après jour, l'étendue des dégâts qui accablent les petites et moyennes entreprises, commerçants, restaurateurs, hôteliers, entrepreneurs, secteur touristique, mondes culturel et sportif : tous les secteurs ont été et seront affectés.

Selon Gastrosuisse, 87,3% des établissements ouverts partent du principe qu'ils enregistreront une perte suite à leur réouverture. En moyenne, les entreprises ont réalisé du 11 au 18 mai 2020 seulement 40,6% du chiffre d'affaires habituel.

Nous tenons ici à saluer les diverses initiatives de la Municipalité qui a permis la tenue de marchés (stands alimentaires) dès le 22 avril sur le territoire nyonnais, a autorisé des extensions de terrasses sur le domaine public dès la réouverture des bars-café-restaurants et a participé financièrement à la plateforme de soutien aux commerçants de la Côte.

Le groupe PLR, attaché aux valeurs libérales, a conscience qu'en cette période de crise sanitaire exceptionnelle, le secteur privé puisse avoir besoin d'une aide étatique exceptionnelle.

Dès lors, la Municipalité est invitée à répondre aux questions suivantes :

- 1 La Municipalité a-t-elle reçu de nombreuses demandes de soutien de la part du secteur privé durant la crise sanitaire ? Cas échéant, dans quelle mesure y a-t-elle répondu favorablement ?
- 2 La Municipalité prévoit-elle des aides supplémentaires à celles déjà mises en œuvre pour soutenir l'économie locale ?
- 3 Au vu des retours positifs des citoyennes et citoyens nyonnais concernant l'extensions des terrasses sur l'espace public, la Municipalité prévoit-elle de pérenniser les mesures provisoires mises en place, notamment sur les places de parking, cas échéant de manière saisonnière (par exemple d'avril à septembre) ?
- 4 La Municipalité étudie-t-elle la possibilité d'exonérer certains acteurs de certaines taxes afin de les soulager en 2020 ?
- 5 La Municipalité sera-t-elle, à l'automne, en mesure de quantifier les pertes de recettes en 2020, de même que les aides financières octroyées ?

Au regard de ces questions, les soussignés encouragent la Municipalité dans la recherche de soutiens ponctuels à une économie locale fragilisée par la crise sanitaire.

Nous remercions par avance la Municipalité de ses réponses.

Pour le PLR Nyon :

Caroline Bordier, Rachel Cavargna-Debluë, Yves Gauthier-Jaques, Michael Sauerlaender